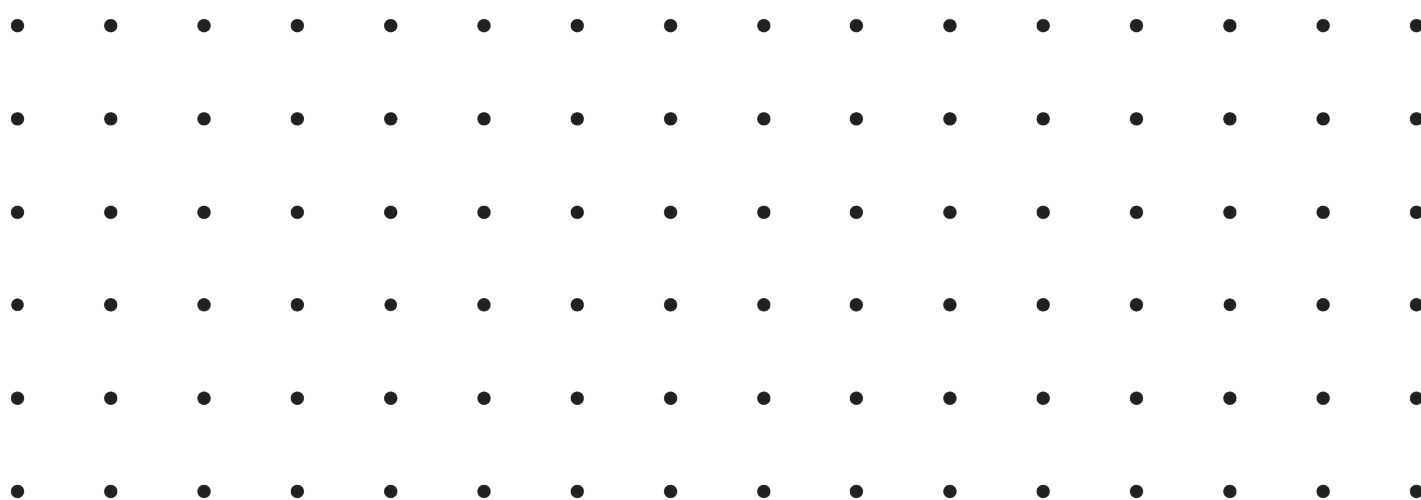


Charte d'utilisation de la découpe Laser & Cutter • Etudiants

Dans la mesure du possible, munissez-vous de votre ordinateur portable et de vos fichiers originaux pour pouvoir les retravailler sur place en cas de besoin.



Conditions d'accès

- Les étudiants/ étudiantes de 4^{ème} année et 5^{ème} année ont accès aux réservations.
- Les étudiants de 2^{ème} année (S4 uniquement) et de 3^{ème} année peuvent avoir accès aux découpes lasers, pour les maquettes de groupe, après autorisation de la direction : L'enseignant doit envoyer un mail à **yannick.sady@marseille.archi.fr** et **moniteurs.numérique@marseille.archi.fr** en copie.
- Les réservations des étudiants/ étudiantes ayant un cours laps de temps pour préparer leur **PFE pourront être priorités.**
- Durant les **périodes de forte demande : la réservation ne doit pas excéder 4h / jour et 8h / semaine.** Tout dépassement d'horaire sera annulé.
- **Réserver en ligne** son créneau minimum 48h à l'avance, connecté au sein de l'école en accès direct en wifi ou sur un poste sur via : <https://reservation.marseille.archi.fr/>
Pensez à vérifier régulièrement l'état de votre réservation : en cours de demande, créneau validé, créneau supprimé.
- Pour estimer votre temps de découpe, il est possible de passer en salle numérique et demander à un moniteur présent d'estimer le temps de vos fichiers grâce au logiciel machine.
- Seuls les personnels habilités et formés sont autorisés à utiliser les machines: moniteurs découpe laser / responsable d'atelier / certains enseignants/ service informatique.
- Avoir suffisamment d'argent sur son compte d'impression avant d'accéder à la découpe, rechargement connecté au sein de l'école en accès direct en wifi ou sur un poste sur : <https://imprimantes.marseille.archi.fr/user>
Les moniteurs vérifieront le solde avant de lancer la production.
- Avoir en sa possession les matériaux en quantité suffisante (carton bois, gris, ...) nécessaire pour l'élaboration de ses travaux, ainsi que son propre Tesa.
- Pour une annulation, merci de bien vouloir adresser votre demande par courriel à **moniteurs.numerique@marseille.archi.fr** 48h avant.
- **En cas de non-respect du protocole d'annulation et pour limiter les désistements/ annulations de dernières minutes un paiement forfaitaire de 5€ l'heure de réservation pourra vous être réclamé. Et en cas de récidive, la totalité des créneaux réservés vous seront facturés.**
- La prise de repas est **interdite** dans cet espace de travail.
- Il est formellement **interdit d'utiliser la découpe laser à des fins commerciales.** Des **sanctions** pourront être prises. Les moniteurs se réservent le droit de refuser toute découpe présumé suspecte

Tarifications

- **10€/heure ou 5€/ la demi-heure** (celle-ci étant indivisible chaque demi-heure entamée sera perçue) et ce pour chacune des machines.
Tarification valable pour tous les étudiants.
- Pour les maquettes de site commune à un domaine d'étude ou d'un studio de projet: Il est possible que l'école, sur le budget du domaine d'étude, prenne à sa charge la maquette. Il est nécessaire que l'enseignant en charge du studio demande une autorisation auprès de la direction (par mail) pour bénéficier de ce service.
Sans autorisation aucun crédit sur le compte de l'atelier ne sera réalisé.
- Est inclus dans ces tarifs: le travail du moniteur, le nettoyage d'appoint de la machine (si besoin), le traitement du fichier et le temps de découpe et la maintenance de la découpe laser.

Traitement des fichiers

- **Plusieurs méthodes sont possibles** à la réalisation de vos fichiers. Soit par un fichier de travail **Illustrator** (détaillé ci-dessous), soit par export PDF via une mise en page **Archicad** ou **Autocad** (ou autre logiciel traitant le vectoriel)
- Le fichier de travail Illustrator est disponible en ligne sur la plateforme d'apprentissage MOODLE de l'école: <https://moodle.marseille.archi.fr/login/index.php> en cliquant sur connexion anonyme vous trouverez un dossier partagé «Divers» cliquez sur celui-ci et puis cliquez sur le dossier partagé «Découpeuse Laser» dans lequel vous trouverez un fichier Illustrator «Gabarit de travail Adobe Illustrator», pour finir cliquez pour ouvrir ce fichier (GABARIT LASER DE COUPE ET GRAVURE.ai) et copier celui-ci sur votre ordinateur; **vous devrez utiliser ce gabarit et créer/ inclure vos documents à l'intérieur de ce cadre (590mmx790mm) sans déborder des limites périphériques de celui-ci.**
- Si vous réalisez vos fichiers sur **Archicad** ou **Autocad**:
- Créer une mise en page de (600mmx800mm) et inclure également un cadre de 590mmx790mm sans déborder des limites périphériques de celui-ci.
- Penser à vectoriser vos textes et utiliser des hachures vectorielles, au risque que celle-ci ne puisse être captée par la découpe laser.
- Qu'il importe le logiciel, faire un cadrage de découpe pour ne pas utiliser le bord de votre plaque comme étant le bord de votre fichier (il est impossible de déclencher le laser au bord du matériel au démarrage), respecter les dimensions 600 x 800mm avec les 5mm de marge (590mmx790mm).
- Exporter et apporter votre fichier en PDF sur clef.

Recommandations concernant les traits de découpe

- **Gravure épaisse :**
trait rouge RVB(255, 0, 0)
- **Gravure fine :**
trait vert RVB(0, 255, 0)
- **Découpe extérieure :**
trait magenta RVB(255, 0, 255)
- **Découpe intérieure :**
trait bleu RVB(0, 0, 255)
- **Gravure pleine :**
Forme noire avec contour noir
- Vos traits doivent faire à minima **0,1 pt ou 2mm** d'épaisseur.

→ Les **traits de découpe** (trait magenta et bleu) doivent être distants l'un de l'autre d'au moins 2 mm (en mesure réelle) pour éviter le risque d'incendie.

→ Eviter les **traits doubles superposés** (doubles traits), cela impactera forcément la qualité de rendu de votre document, augmentera le temps de découpe et pourrait présenter un risque non négligeable d'incendie.

→ Privilégier les **lignes continues** pour gagner du temps.

→ Vérifier les couleurs RVB de vos traits même si le mode colorimétrique du fichier est en RVB (les nuances de couleurs peuvent changer d'une version d'Illustrator à une autre).

→ Pour vérifier que votre fichier sortira bien lors de votre découpe, vous pouvez imprimer d'abord une portion de votre fichier à l'échelle sur les imprimantes, si tout ressort à l'œil, vos fichiers sortiront correctement à la découpe.

L'opérateur (moniteur / monitrice) se garde le droit de refuser et de reporter l'exécution d'un fichier sur les découpeuses laser si celui-ci n'est pas conforme ou si son délai d'exécution entraîne un débordement de temps trop important ayant pour incidence d'empiéter sur le temps de réservation des autres usagers et ce spécifiquement en période de forte demandes (PFE, rendus...).
